



L'INTERLIGNE

Votre bulletin d'information du CISSS de Chaudière-Appalaches

3 mars 2016



Mot du

PDG
M. Daniel Paré

et du

PDGA
M. Patrick Simard



DANS CE NUMÉRO

Mot du PDG et du PDGA.....	1
Ça se discute au CDD.....	1
Nouvelles des directions.....	2
Notre CISSS dans les médias.....	12
Nouvelles des conseils professionnels et comités.....	13
Nominations des gestionnaires.....	15
Le saviez-vous?.....	16
Section partenaires.....	17
Activités à venir.....	17

Vivre le changement

Socrate disait : « Le secret du changement, c'est de concentrer toutes nos énergies non pas à lutter contre le passé, mais à construire l'avenir ».

Nous réalisons d'ailleurs à quel point « faire autrement » pose des défis majeurs, loin cependant d'être insurmontables. Nous les relevons un à la fois sans jamais oublier que ce que nous faisons, nous l'accomplissons pour l'usager, pour améliorer les choses pour LUI. Après avoir mis en place les principaux secteurs administratifs, nous mettons le cap sur la réorganisation clinique en maintenant notre vision d'amélioration de l'accès, de la fluidité et de la qualité des services au bénéfice de l'usager. Il s'agit là d'une opportunité unique de transposer nos efforts en une valeur ajoutée pour notre clientèle.

Malgré les défis, et en dépit des réalités budgétaires, le niveau d'activités se maintient et nous connaissons de beaux succès. L'inconfort que vous vivez, ce passage obligé, représente une étape normale dans la gestion du changement. Mais somme toute, la transition vers notre nouvelle entité se passe de belle façon.

La vraie transformation débute à peine. Nous poursuivons un processus qui prendra encore du temps et n'arrivera pas tout seul. Avec le cheminement d'identification des valeurs organisationnelles qui s'amorcera sous peu, nous construirons notre « nous », nous forgerons notre identité. Ensemble, nous nous structurons aussi, comme le démontre ce grand processus rassembleur qu'est l'agrément, au cours duquel nous mettons de côté nos différences afin de miser sur nos forces communes. Ce « nous » se réalisera en travaillant en équipe avec l'ensemble du personnel, des médecins, des stagiaires, des bénévoles, des usagers et de la communauté.

Au cours des prochaines semaines, nous irons à votre rencontre. Nous visiterons plusieurs d'entre vous à votre lieu de travail. Nous souhaitons vous parler et vous entendre. Nous désirons échanger au sujet de votre réalité, parce que vivre le changement, c'est aussi être à votre écoute.

Ça se discute au **CDD**

Votre comité de direction travaille, entre autres, sur :

- L'agrément à moins de 3 mois de la visite;
- L'harmonisation des politiques et procédures administratives;
- Les défis budgétaires;
- Les trajectoires cliniques;
- Les mécanismes de coordination;
- La mise en place des départements médicaux;
- La co-gestion médicale;
- La mise en place de la gestion des risques;
- La mobilisation du personnel.

Des valeurs organisationnelles à la mi-mai

La Direction générale, propos recueillis par Benoit Cantin, agent d'information

L'exercice pour donner au CISSS de Chaudière-Appalaches des valeurs organisationnelles se mettra en branle sous peu. « La plus haute instance de l'organisation, le conseil d'administration (C. A.), donnera bientôt le coup d'envoi à cette importante étape pour notre organisation », témoigne madame Valérie Lapointe, directrice adjointe à la gestion de l'amélioration continue de la qualité et de la performance.

La Direction de la qualité, de l'évaluation de la performance et de l'éthique (DQEPE) chapeautera tout le processus qui entourera l'identification puis l'adoption de ces valeurs. « En matière d'éthique, c'est l'une des premières choses à faire, car les valeurs sont des assises essentielles pour permettre aux personnes qui oeuvrent dans l'organisation de prendre les meilleures décisions possibles et d'orienter nos actions », précise madame Lapointe.

Un processus réaliste

Avec 12 000 employés, il était inconcevable de procéder à une vaste consultation. Il fallait concevoir un exercice à la fois souple et représentatif. « L'objectif n'était pas de faire voter les gens. Il ne s'agit pas d'un concours de popularité de valeurs, poursuit madame Lapointe. C'est pourquoi des groupes restreints composés de gestionnaires, d'employés de différentes catégories et d'usagers participeront à un processus éthique pour identifier les valeurs organisationnelles ».

Comme point de départ, les participants s'inspireront de la mission du CISSS de Chaudière-Appalaches tel que stipulé par le ministère de la Santé et des Services sociaux et qui se trouve dans le plan stratégique de l'organisation. À cela s'ajoute le contexte actuel de transformation, en termes d'intégration des services et de la place de l'utilisateur au cœur de nos services. « Nous examinerons ensemble la mission et le contexte de transformation dans lequel nous nous trouvons puis nous tenterons d'identifier les valeurs qui en émergent, les valeurs phares que l'organisation souhaite mettre de l'avant ».

Le rôle de la DQEPE dans ce dossier est de soutenir le déploiement de l'éthique dans l'organisation et, dans le cadre plus précis de cette démarche, d'être le gardien du processus afin d'arriver

à trouver les valeurs les plus fondamentales et d'en évaluer leur portée. « Une façon de reconnaître si une valeur est fondamentale consiste à imaginer son opposé ou son absence dans l'organisation. Plus notre réaction est forte à cette pensée, plus la valeur est pertinente. Quand c'est partagé par l'ensemble des individus alors cela fait du sens et témoigne de notre culture organisationnelle.

Prenons l'exemple de l'intégrité, raconte madame Lapointe. C'est une valeur fondamentale. Vous ne pouvez pas être juste un peu intègre. Vous l'êtes ou vous ne l'êtes pas. Alors, dans le processus éthique que nous entamerons, peu importe la valeur retenue, nous examinerons quels seront les enjeux liés à cette valeur, jusqu'à où cette valeur peut nous aider, etc. ».

« Nous nous donnerons des valeurs qui nous ressembleront et nous rassembleront. »

La suite des choses

Après que le C. A. ait donné le coup de départ du processus, les membres du comité de direction seront aussi sensibilisés à la tâche qui s'annonce. Puis, suivra la séance de travail avec des groupes restreints, en avril. « Nous planchons sur la préparation de ces exercices en ce moment. Nous envisageons animer une séance d'une journée avec l'ensemble des participants. Le comment reste à confirmer », note madame Valérie Lapointe.

Le président-directeur général, monsieur Daniel Paré, et son adjoint, monsieur Patrick Simard, espèrent que l'exercice soit complété aux alentours de la mi-mai afin que les valeurs puissent être présentées à l'ensemble des gestionnaires du CISSS de Chaudière-Appalaches lors d'une rencontre prévue à Sainte-Marie.

Comme le soulignaient messieurs Paré et Simard dans *L'interligne* du 3 février dernier : « Nous nous donnerons des valeurs qui nous ressembleront et nous rassembleront. Au-delà des mots, il s'agit là d'une grande responsabilité. Ces valeurs devront être intégrées et vécues à tous les niveaux de l'organisation. Elles teinteront nos décisions, nos philosophies de gestion, nos façons de faire. Voilà un exercice combien rigoureux et nécessaire afin de poursuivre notre route ».

« Et c'est pour cette raison que valeurs organisationnelles et éthique sont indissociables », conclut madame Lapointe.

La DRFA vous présente son offre de service

La Direction des ressources financières et de l'approvisionnement

La Direction des ressources financières et de l'approvisionnement a dévoilé son offre de service dans l'intranet. Ce document regroupe, entre autres, les mandats des trois services qui composent cette direction, soit :

- Budget, productivité et gestion financière des immobilisations;
- Approvisionnement et gestion contractuelle;
- Comptabilité et paie.

L'offre de service comprend également les organigrammes ainsi que la personne répondante qui vous est attitrée selon votre direction. N'hésitez pas à la consulter!

Offre de service de la DRFA:

<http://cisssca.intranet.reg12.rtss.qc.ca/index.php?id=370>

Assurer une prestation sécuritaire des soins et des services est l'affaire de tous!

La Direction de la qualité, de l'évaluation de la performance et de l'éthique

La gestion des risques est un processus complexe influencé par un grand nombre de facteurs occasionnant des événements indésirables dans un secteur à haut risque tel que le système de santé et services sociaux. Le but est d'en réduire l'occurrence et l'impact de leurs conséquences.

Pour ce faire, la Direction de la qualité, de l'évaluation de la performance et de l'éthique (DQEPE) s'est dotée d'une nouvelle structure de gestion intégrée des risques et de prestation sécuritaire des soins et services en accentuant la proximité avec les équipes terrain, l'implication du personnel dans les processus d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité, le développement des compétences et les capacités d'appropriation collective visant une culture de sécurité.

Le comité de gestion des risques du CISSS de Chaudière-Appalaches a tenu sa première rencontre récemment. Celui-ci sera soutenu par

cinq comités de prestation sécuritaire des soins et services (CPSSS) où participeront médecins, gestionnaires et employés des différents continuums de soins et de services.

Votre collaboration à identifier et déclarer des événements indésirables est primordiale pour améliorer la sécurité et la qualité des soins et services. La gestion des risques collaborera avec les équipes terrain et leurs gestionnaires à trouver des moyens d'améliorer les processus. De ce fait, lors d'événements indésirables, un comité sur le retour d'expérience (CREX) sera formé. Le gestionnaire et son équipe analyseront l'événement avec nos conseillères à la gestion intégrée des risques et à la prestation sécuritaire des soins et services avec des outils d'analyse permettant d'éviter la récurrence des événements indésirables.

Cliquez sur l'icône **Gestion des risques** dans l'intranet pour en savoir plus!



LE BUREAU DE PROJETS - PERFORMANCE ET SOUTIEN À LA TRANSFORMATION

Pour une vision transversale optimale

La Direction de la qualité, de l'évaluation de la performance et de l'éthique

Cohérence, optimisation et performance. Ces mots définissent bien l'objectif visé par le Bureau de projets – Performance et soutien à la transformation (BPPST), relevant du PDGA, dont s'est doté le CISSS de Chaudière-Appalaches depuis sa création. Celui-ci se veut une structure de coordination de la transition et de la transformation qui permettra l'atteinte des priorités stratégiques de l'organisation. Il vise ainsi une saine gestion des ressources humaines et la coordination des différentes ressources impliquées dans les projets. Il contribue à l'amélioration continue de l'organisation, dans une perspective de maintien des résultats. La mission première du BPPST est donc d'agir à titre d'agent de liaison facilitateur dans la réalisation des différents projets de l'organisation. Il assure un soutien continu en offrant d'abord un service d'expertise-conseil et en utilisant des outils de gestion efficaces.

Pour tout gestionnaire, la gestion au jour le jour représente une tâche considérable. L'ajout de la gestion d'un projet peut alors alourdir un quotidien bien rempli. C'est là qu'entre en jeu le BPPST. « Les études montrent que les gestionnaires d'un établissement ne peuvent consacrer plus de 20% de leur temps à un projet. Nous sommes là pour les soutenir afin de s'assurer qu'ils soient auprès de leurs équipes. Bien sûr, nous leur demandons une implication dans certaines dimensions du projet, mais tout le volet de coordination, on s'en charge. C'est une valeur rajoutée pour eux », mentionne madame Stéphanie Simoneau, gestionnaire responsable du BPPST.

Un service clé en main

« Les principaux projets en cours sont davantage ceux qui requièrent de l'intégration des services dans le contexte de la fusion actuelle, mais aussi les projets d'optimisation et sans compter tous les projets cliniques et administratifs qui sont présentement à l'étude », confie madame Stéphanie Simoneau.

L'équipe du bureau de projets a aussi développé des outils de gestion mis à la disposition de tous. « Nous offrons un service-conseil aux personnes qui aimeraient elles-mêmes se lancer dans la gestion d'un projet. Nous souhaitons développer une culture de performance. Alors, partager la connaissance et faire du co-développement, c'est essentiel », confirme madame Simoneau.

Le BPPST compte actuellement une douzaine d'employés (permanents et temporaires) travaillant principalement au siège social de Sainte-Marie, mais aussi en mandat dans certaines installations.

Le fonctionnement

D'abord, le directeur désirant recevoir l'accompagnement du BPPST dans un projet effectue une demande de projet. Par la suite, ce projet est présenté au comité de direction afin qu'il soit étudié, priorisé et adopté. L'analyse de celui-ci est toujours réalisée en fonction des besoins de la clientèle, de la capacité organisationnelle et de l'ensemble des enjeux organisationnels.

Par exemple

Le BPPST travaille, entre autres, sur des projets très concrets qui touchent le quotidien du personnel. Par exemple, dans le cadre du projet *Prescription infirmière* où le promoteur est la Direction des soins infirmiers, le BPPST permet d'assurer une vision transversale en facilitant l'implication de toutes les directions dans le déploiement de cette nouvelle pratique. Il intervient aussi dans la création de la charte de projet qui tient compte des objectifs associés, de l'analyse des risques, des parties prenantes, du plan de communication, etc.

En terminant, madame Simoneau ajoute qu'avant son arrivée à la tête du BPPST elle était responsable du bureau de projet au Centre jeunesse Chaudière-Appalaches. « Ceux qui en ont bénéficié ont vite adopté cette façon de faire ». Avec raison, surtout quand les gains d'optimisation, de qualité, d'efficacité et d'équité sont au rendez-vous.

L'Agrément, pourquoi est-ce si profitable pour notre organisation?

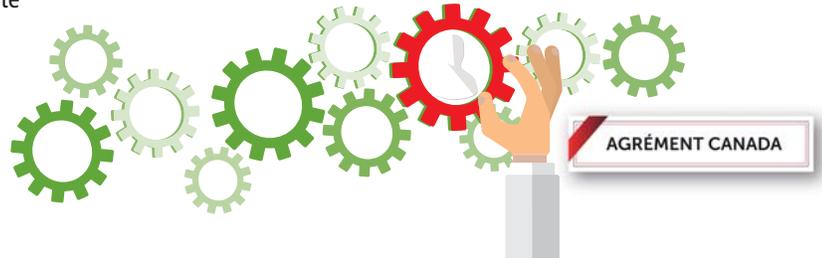
La Direction de la qualité, de l'évaluation de la performance et de l'éthique

Plusieurs d'entre nous ignorent que la démarche d'agrément est entièrement construite à partir de résultats de recherches scientifiques concluants sur les meilleures pratiques. En se conformant aux attentes d'Agrément Canada, notre organisation bénéficie ainsi des résultats probants d'un vaste ensemble de travaux de recherches à l'échelle internationale. Actualisée de façon continue, la démarche d'agrément se veut un outil d'amélioration de pointe mis entièrement à notre disposition afin de nous guider pour offrir les meilleurs soins et les meilleurs services à nos usagers. En participant au processus d'agrément, nous démontrons que nous visons continuellement l'excellence en matière de qualité et de sécurité dans notre organisation.

Comme la prestation de la qualité passe par tous les acteurs de notre organisation, la rigueur de la démarche d'agrément

vient structurer nos trajectoires de service en fonction de standards de qualité élevés, reconnus et éprouvés.

Enfin, dans le contexte actuel où notre organisation est en plein développement, il devient très avantageux de se servir de la structure de la démarche d'agrément pour identifier les opportunités d'harmonisation de nos pratiques dans la région. C'est avec cette vision que l'équipe de la DQEPE vous invite à poursuivre la démarche d'agrément.



Remise des vignettes de stationnement du CISSS de Chaudière-Appalaches

La Direction des services techniques

Le personnel du CISSS de Chaudière-Appalaches qui souhaite utiliser les espaces de stationnement de l'établissement à compter du 1^{er} avril prochain est invité à se procurer sa nouvelle vignette lors de la tournée des installations, qui s'effectuera du **17 au 31 mars**.

Au moment de la visite dans votre installation, une personne vous remettra une nouvelle vignette en échange de l'ancienne. Vous n'aurez pas à compléter de nouveau contrat d'accès aux stationnements, sauf si vous étiez un membre du personnel des anciens établissements suivants : Agence de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, Centre jeunesse Chaudière-Appalaches, CSSS de Montmagny-L'Islet et CSSS de Thetford Mines (excluant le personnel de l'hôpital).

Pour ces cas précis, nous invitons le personnel souhaitant utiliser les espaces de stationnement du CISSS de Chaudière-Appalaches à remplir le contrat en ligne dans l'intranet et à le remettre au représentant qui donnera les vignettes sur place. Pour plus de renseignements, notamment en ce qui concerne l'horaire précis de la tournée, veuillez consulter prochainement l'intranet sous l'onglet « Guichet des employés », section « Stationnement ».

L'organisation communautaire, ça vous dit quelque chose?

Le Bureau de soutien à l'action intersectorielle, aux relations avec la communauté et organismes communautaires

Si nous faisons un vox pop pour connaître à quels mots vous identifiez organisation communautaire, nous ne serions pas étonnés d'entendre : **autonomie, solidarité, respect, démocratie et justice sociale**. Ces 5 mots représentent parfaitement les valeurs prônées par les organisateurs communautaires qui travaillent avec différentes communautés affectées par les inégalités, la marginalité, l'exclusion et l'appauvrissement et qui portent sur toutes les problématiques reliées à la santé et au bien-être.

Voici cinq principes d'actions collectives qui traduisent bien les valeurs de l'organisation communautaire :

- L'organisation communautaire considère les problèmes sociaux dans leur dimension collective et comme devant faire l'objet de solutions collectives;
- Sa préoccupation centrale est l'organisation de nouveaux pouvoirs et services au sein et au profit des communautés;
- Elle agit principalement dans et à partir d'une communauté locale même lorsqu'elle intervient en application de politiques publiques;
- Elle mise sur le potentiel de changement et la capacité d'innovation de la communauté locale à partir de l'identification de besoins ou de problèmes qui suscitent des tensions dans le milieu;
- Elle porte une visée de transformation sociale et de démocratisation permanente.

La semaine nationale de l'organisation communautaire se déroulera du **14 au 20 mars 2016**.



En pleine réorganisation des routes de transport

La Direction de la logistique, propos recueillis par Benoit Cantin, agent d'information

Le transport des matières représente un enjeu de taille au sein du CISSS de Chaudière-Appalaches. « Il y a énormément de matières qui se transportent », confirme d'emblée madame Carole Bordes, directrice adjointe de la logistique. « Nous avons le circuit des prélèvements, des médicaments, de la stérilisation, des fournitures médicales et chirurgicales, de la papeterie, du courrier interne et externe ». Imaginez toute la logistique derrière pareille étendue à couvrir et quantité d'installations à desservir.

Vers un seul point de chute

Historiquement en Chaudière-Appalaches et ailleurs dans le réseau, les types de transport de matières étaient segmentés. Prélèvements, médicaments, etc., chaque matière empruntait son circuit indépendant. Résultat : les coûts de transport étaient très élevés. Les choses vont changer. Le travail en silo est maintenant chose du passé. « Nous allons mutualiser ces besoins en transport et créer des routes efficaces qui répondent aux besoins », précise madame Bordes.

Pour y arriver, l'établissement mettra en place une centrale des transports qui traitera, dans un premier temps, tous les transports de matières excluant, pour le moment, le transport des employés et des patients. Cette centrale, que les équipes s'affairent déjà à transformer, verra le jour à Charny dans l'actuel magasin du Centre Paul-Gilbert. Elle abritera également le centre de tri et d'expédition de courrier.

D'abord construire des routes

Quand vient le temps d'élaborer des circuits, la Direction de la logistique tient compte de ce qui est le plus important à transporter. « Ce qui nous guide, c'est la criticité des éléments à transporter. Ce qui est le plus critique, c'est le circuit du prélèvement. En effet, préserver l'intégrité d'un échantillon est le fil conducteur dans notre approche. D'ailleurs, notre partenariat avec les laboratoires est essentiel à la réussite de ce projet. Nous bâtissons les routes autour des circuits de prélèvements, nous y intégrerons ensuite les circuits des médicaments, des fournitures, des colis et du courrier ».

Dans la séquence des activités, la Direction de la logistique identifie la MRC des Appalaches comme étant l'endroit ayant le plus de besoins en transport actuellement. C'est là que seront élaborés les premiers circuits. Viendront ensuite les Etchemins, Montmagny, Beauce et Lévis. « Thetford aura ses routes locales et une route longue distance vers notre centre receveur de Charny, là où sera implantée notre centrale des transports. De façon concrète, par exemple, un circuit local fait le tour des installations de Thetford. Nous ramenons les différentes matières récupérées à l'Hôpital de Thetford qui devient un endroit de transbordement, une sorte de plateforme communément appelée HUD de transbordement dans

le jargon du transport. C'est à cet endroit que nous consolidons l'ensemble de ce que l'on doit transporter vers Lévis et Charny. Des routes locales convergeront vers le centre hospitalier de l'endroit qui, lui, deviendra une plateforme de transbordement. De là, partiront des trajets longue distance vers Charny et Lévis. » À terme, l'ensemble des installations du CISSS de Chaudière-Appalaches sera interconnecté. Il sera alors possible d'acheminer une lettre de Montmagny à Thetford dans un délai de 48 h maximum, et ce, sans frais supplémentaires.

Une fois la centrale implantée et les circuits complétés, l'ensemble de l'œuvre devrait fonctionner de façon coordonnée dans toute la région de la Chaudière-Appalaches, au 30 septembre 2016.

« Cette consolidation amènera une grande optimisation de coûts, soutient madame Bordes. Non seulement nous obtiendrons des gains financiers importants, mais nous gagnerons en qualité de service. Vous aurez un répondant logistique, vous aurez un besoin en transport, vous nous le confierez et nous y répondrons qualitativement et quantitativement, et cela au meilleur coût possible ».

« Nous allons mutualiser ces besoins en transport et créer des routes efficaces qui répondent aux besoins. »

En arrimage avec le projet de réorganisation des laboratoires (incluant le volet OPTILAB)

OPTILAB est un projet du ministère de la Santé et des Services sociaux qui vise à regrouper des analyses de laboratoire dans un laboratoire serveur. Pour Chaudière-Appalaches, le laboratoire serveur désigné est l'Hôtel-Dieu de Lévis (HDL). « Actuellement, ajoute madame Bordes, les laboratoires de Saint-Georges, Thetford et Montmagny font les analyses pour leurs sites satellites. Donc, les analyses, par exemple des échantillons faits dans les centres de prélèvement, des CLSC et CHSLD, sont réalisées dans les laboratoires de leur territoire. À terme, avec le projet OPTILAB, l'ensemble des analyses du CISSS de Chaudière-Appalaches sera traité à HDL. En revanche, les analyses nécessitant une prise en charge rapide, analyses des patients hospitalisés et des patients admis à l'urgence, seront traitées dans les laboratoires de leur territoire respectif. Nous construisons donc des routes efficaces en fonction de ce projet, et ce, avec une excellente collaboration du personnel des laboratoires qui met son expertise au service de la Direction de la logistique.



LOI CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE

Le MSSS lance sa campagne d'information

La Direction des services professionnels

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi concernant les soins de fin de vie, le 10 décembre 2015, plusieurs événements ont fait en sorte que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a dû retarder le déploiement de sa stratégie de communication auprès du public, notamment en raison des contestations juridiques en ce qui a trait à l'aide médicale à mourir. Le Ministère est maintenant prêt à déployer une campagne publicitaire qui combinera la radio et le numérique, et ce, dès le début du mois de mars 2016.

Considérant le caractère complexe de la loi, le MSSS a élaboré une stratégie qui a pour objectif d'informer, de manière générale, la population par l'utilisation de médias de masse, mais également d'approfondir le sujet grâce à des médias spécialisés :

- Afin de bien vulgariser les trois principaux volets de la loi, soit les soins palliatifs, l'aide médicale à mourir et les directives médicales anticipées, des publiereportages seront diffusés dans des quotidiens électroniques, dont La Presse+, Le Journal de Montréal, Le Journal de Québec et Le Soleil;
- Une campagne radio nationale sera lancée. La radio communautaire sera également utilisée;

- Une stratégie de placement Web est également envisagée, notamment sur des sites Web consultés par le public cible de la campagne;
- Deux brochures d'information seront diffusées aux établissements du réseau portant sur les directives médicales anticipées et les droits de la personne en fin de vie;
- Des informations seront diffusées sur les sites Web des CISSS et CIUSSS du Québec;
- Les internautes seront dirigés vers le Portail santé mieux-être du gouvernement du Québec, qui constitue la source principale d'information sur le sujet.

Nous savons que de nombreuses personnes ont des interrogations sur l'aide médicale à mourir, mais également sur les soins palliatifs. Le **Portail santé mieux-être** ainsi qu'e tous les autres moyens de communication utilisés par le MSSS et notre établissement pourront éclairer l'ensemble des citoyens de notre région.

www.sante.gouv.qc.ca



Travaux au bloc opératoire de l'Hôtel-Dieu de Lévis

La Direction des services professionnels - Programme chirurgie Hôtel-Dieu de Lévis *Par Line Picard, coordonnatrice clinico-administrative*

Des travaux ont récemment débuté aux laboratoires de pathologie de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Ceux-ci ont des impacts sur les activités qui ont lieu au bloc opératoire situé juste en dessous. En fonction de ces travaux, des aménagements et des rénovations seront effectués au bloc opératoire au cours de l'été 2016. Les travaux qui seront réalisés en cinq phases permettront, entre autres, de rénover trois salles d'opération et d'aménager un nouveau local de rangement des fournitures et du matériel stérile.

Afin de s'assurer de la qualité et de la sécurité des soins chirurgicaux durant toute la durée des travaux, un comité de projet a été mis sur pied pour la planification, l'organisation et la réalisation des déplacements du matériel, des instruments et des équipements médicaux pour chacune des phases. Le comité, composé de membres du personnel et de l'équipe médicale du bloc opératoire ainsi que du personnel des secteurs clinique, technique et de soutien du CISSS de Chaudière-Appalaches, se rencontre une fois par semaine, et ce, depuis le 2 février dernier. Déjà, il a été déterminé que la période de fermeture estivale des trois salles d'opération s'effectuera deux semaines plus tôt qu'à l'habitude, soit du 13 juin au 12 août 2016. Exceptionnellement cet été, la réouverture des trois salles est planifiée dès le 14 août.

L'expertise et la collaboration des membres de ce comité sont essentielles afin que cette période de travaux se passe dans les meilleures conditions pour les employés, médecins et usagers de l'Hôtel-Dieu de Lévis. J'en profite pour remercier toute l'équipe qui participe au projet. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution des travaux par l'entremise de ce journal.



Pour un nouveau leadership infirmier dans le réseau de la santé

La Direction des soins infirmiers
Par Sylvie Thompson, agente d'information

Les infirmières pourront désormais prescrire certains médicaments aux patients du réseau de la santé. Les activités de prescription vont leur permettre d'améliorer l'accès aux soins de santé, la continuité des soins et de réduire les délais d'attente et d'optimiser leurs interventions auprès des patients en utilisant leurs connaissances et leurs compétences.

L'infirmière pourra faire de la prescription dans deux secteurs :

1. Soins de plaie : analyses de laboratoire, produits, médicaments et pansements reliés au traitement des plaies et aux altérations de la peau et des téguments;
2. Santé publique et problèmes de santé courants : médicaments pour le traitement de certaines infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS), contraception hormonale et stérilet, supplément vitaminique et acide folique, traitement des nausées et vomissements chez la femme enceinte, infection fongique chez la mère et le nouveau-né, pédiculose et certains médicaments pour la cessation tabagique.

Une prérogative de la Direction des soins infirmiers

C'est la Direction des soins infirmiers (DSI) du CISSS de Chaudière-Appalaches qui pourra autoriser les infirmières à commencer leur activité de prescription dans les différentes installations de l'établissement. Cette autorisation sera émise pour chacun des secteurs dans lequel une infirmière peut travailler. Par exemple, si elle œuvre pour la Direction du programme jeunesse et qu'elle change d'emploi pour se retrouver en psychiatrie, elle devra recevoir une nouvelle autorisation de la DSI pour prescrire dans ce secteur. Cette manière de procéder a pour objectif de s'assurer que l'infirmière pourra bien accomplir son rôle de prescriptrice et qu'une équipe (autres infirmières prescriptrices, médecin, infirmière praticienne spécialisée, etc.) pourra l'accompagner et l'appuyer si l'état d'un patient se détériore, en cas d'absence, etc.

Plan de déploiement, un secteur à la fois

Le plan de déploiement va s'étendre sur un an, soit jusqu'en janvier 2017. Il va se réaliser par phases, celles-ci correspondant à une direction du CISSS de Chaudière-Appalaches. Plusieurs aspects sont à considérer lorsque nous voulons permettre à des infirmières de prescrire. En plus de l'élaboration de règles de soins, de l'organisation du travail qui sera à revoir ainsi que les trajectoires médicales à établir ou à consolider, on doit, pour chacune des infirmières, s'assurer qu'elles aient accès au Dossier santé Québec en plus de les inscrire à la pharmacie et au laboratoire, sans oublier la formation à suivre.

L'établissement a décidé de commencer par la Direction du programme jeunesse étant donné l'existence de trajectoires médicales pour l'application d'ordonnances collectives dans le domaine de la santé publique. Suivront les services courants et le soutien à domicile, les GMF-UMF et les cliniques réseaux, les CHSLD, la Direction du programme de santé mentale et dépendance et les unités de soins et la déficience physique. Chaque phase est d'une durée de deux mois.



Les infirmières visées par le droit de prescrire

1. Les infirmières titulaires d'un baccalauréat (certaines conditions s'appliquent selon le bac réalisé et le lieu de formation); Elles doivent suivre une formation de deux heures portant sur les aspects liés à la prescription (considérations déontologiques et la démarche de prescription). Par la suite, elles pourront prescrire dans les deux secteurs sans aucune limitation.
2. Les infirmières titulaires d'un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC).

L'obtention du DEC ne suffit pas pour obtenir le droit de prescrire. Les infirmières doivent également remplir les conditions suivantes :

- Les soins de plaie :
 - Avoir exercé la profession pendant au moins 8400 heures en santé communautaire ou en soins de longue durée au cours des sept dernières années;
 - Avoir complété une formation de niveau universitaire d'au moins 45 heures en soins de plaie.
- Santé publique et problèmes de santé courants
 - Avoir exercé la profession pendant au moins 8400 heures en santé communautaire au cours des sept dernières années;
 - Avoir complété une formation d'au moins 15 heures dans le domaine de la contraception hormonale;
 - Avoir complété une formation d'au moins 18 heures sur les infections transmissibles sexuellement et par le sang.

Elles doivent également suivre la formation de deux heures portant sur les aspects liés à la prescription.

Les infirmières titulaires d'un DEC ne pourront pas prescrire les mêmes médicaments, produits ou analyses de laboratoire que celles titulaires d'un bac, particulièrement en santé publique. Par exemple, elles pourront uniquement prescrire les médicaments qui sont encadrés par un protocole, notamment la contraception hormonale, le stérilet et le traitement de certaines ITSS.

Enfin, elles ont jusqu'au 11 janvier 2017 pour faire leur demande auprès de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec pour obtenir leur droit de prescrire.

Travaux de fermeture des sites Web et des intranets

La Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques et Direction de l'enseignement

Des travaux en lien avec la fermeture des sites Web et des intranets des anciens établissements ainsi qu'à la migration des contenus pertinents vers nos plateformes du CISSS de Chaudière-Appalaches sont en cours.

Sites Web

La majorité des travaux de migration des contenus Web a été réalisée. Prenez note que les sites seront graduellement fermés avec une redirection automatique vers le site du CISSS de Chaudière-Appalaches www.cisss-ca.gouv.qc.ca selon le calendrier suivant :

<ul style="list-style-type: none">• CSSS de Montmagny-L'Islet• Centre de réadaptation en déficience physique Chaudière-Appalaches• Agence de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (converti)• CSSS des Etchemins (sauf accès à Extranet aux employés)	Déjà fermés
<ul style="list-style-type: none">• CSSS de la région de Thetford• Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de Chaudière-Appalaches• CSSS de Beauce• Centre jeunesse Chaudière-Appalaches	8 mars 2016
<ul style="list-style-type: none">• Centre de réadaptation en dépendance Chaudière-Appalaches	14 mars 2016
<ul style="list-style-type: none">• CSSS Alphonse-Desjardins	31 mars 2016

Le site du CISSS de Chaudière-Appalaches demeurera, quant à lui, en constante évolution. Il sera révisé, bonifié, adapté et travaillé en collaboration avec les différentes directions.

Intranets

Des travaux d'épuration dans les anciens intranets sont aussi amorcés afin de retirer toutes les informations devenues non pertinentes ou déjà accessibles dans l'intranet du CISSS de Chaudière-Appalaches. Aucun nouveau document ou aucune nouvelle ne devrait faire l'objet de dépôt dans les anciens intranets. Tous les nouveaux contenus doivent être dirigés dans l'intranet du CISSS de Chaudière-Appalaches.

Cet exercice d'épuration vise à mieux cibler les informations qui doivent demeurer disponibles pour une période transitoire (politiques, procédures locales, contenu clinique, etc.), le temps que des travaux d'harmonisation des pratiques, des documents et des outils soient faits. **Les documents transitoires seront transférés progressivement vers l'intranet du CISSS de Chaudière-Appalaches.** Des personnes ou des équipes pourraient être interpellées afin d'évaluer la pertinence ou la validité de certains contenus.

Le Service des communications est conscient que le processus pourrait occasionner des inconvénients. Si vous avez des questions ou que vous souhaitez soulever des problématiques, nous vous invitons à nous écrire au 12cisss-ca_communication@sss.gouv.qc.ca.

Rencontre du personnel de la DRHCAJDE

La Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques et Direction de l'enseignement

Le 5 février dernier avait lieu une rencontre du personnel de la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques et Direction de l'enseignement (DRHCAJDE). Plus de 100 personnes ont assisté à ce rendez-vous qui avait lieu au 975, rue de la Concorde.

D'entrée de jeu, madame Marie-Michèle Fontaine, directrice de la DRHCAJDE, a souligné l'implication et tout le travail accompli par les équipes de la direction au cours des derniers mois.

Les bons coups 2015

Par la suite, des employés de chaque service ont présenté aux personnes présentes un « bon coup » réalisé en 2015. Ce moment de

partage a permis de mettre en lumière de belles réalisations et de démontrer l'engagement des équipes dans la création du CISSS de Chaudière-Appalaches. Chaque service a reçu un certificat de la part de la direction afin de souligner leur bon coup.

[Photos à la page suivante ➔](#)



Bravo aux équipes!



Service du contentieux et des affaires juridiques
Déploiement d'une offre de service

Service des communications externes et des relations publiques
Suivi des demandes médiatiques

Service des communications internes
Capsules vidéo des directions



Centre d'expertise en développement organisationnel (climat de travail)
Gestion de plusieurs projets et demandes

Centre d'expertise en développement organisationnel (formation)
Projet de loi 2



Service des activités de remplacement
Centralisation des activités de remplacement (Beauce et Etchemins)

Service de la rémunération et des avantages sociaux
Haut volume de traitement des dossiers employés

Service de dotation
Dotation massive interne et externe



Service du partenariat et des relations de travail
Entente des techniciennes en administration

Service de prévention et du bien-être au travail
Sécurisation préventive des lieux

Service de gestion de la présence au travail
Réunion innovante



Service des activités d'enseignement et du développement de la mission universitaire
Maintien de l'offre de stage

Vivre l'expérience d'une équipe multidisciplinaire répondante de la DRHCAJDE

La structure de l'offre de service de la DRHCAJDE mise sur une interdépendance entre les services. Les directions de l'établissement ont une personne répondante assignée à leur direction dans chaque service de la DRHCAJDE. Ces personnes répondantes forment quatre équipes multidisciplinaires qui se réunissent sur une base régulière pour discuter des projets et des enjeux de leurs clients.

Afin de faire vivre l'expérience d'une rencontre d'équipe multidisciplinaire à l'ensemble du personnel de la DRHCAJDE, un atelier a été organisé dans la deuxième partie de la rencontre. Les équipes constituées d'une personne représentant chaque service devaient se concerter afin de proposer un plan d'action à un client, le tout dans

le cadre d'une mise en situation. Chaque équipe a ensuite partagé des éléments de son plan d'action avec le groupe.

Cet atelier fut très enrichissant pour les participants. Il a permis de dégager les avantages indéniables du modèle de fonctionnement par équipe multidisciplinaire répondante dans lequel tous les services de la DRHCAJDE agissent en interdépendance pour offrir un service 360°, de qualité, performant et humain, au bénéfice des directions et, ultimement, des usagers.

Offre de service

L'offre de service et les portefeuilles de service de la DRHCAJDE sont disponibles dans l'intranet au <http://cissca.intranet.reg12.rtss.qc.ca/index.php?id=369>.

Le « Modèle intégrateur de la gestion des stages et du développement de la mission universitaire »

La Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques et Direction de l'enseignement
Par Marlène Viger, directrice adjointe de l'enseignement et du développement de la mission universitaire

Dans le cadre de nos activités d'harmonisation à la Direction de l'enseignement et du développement de la mission universitaire du CISSS de Chaudière-Appalaches, nous avons produit un document définissant les rôles et responsabilités de l'équipe de gestion des stages et du développement de la mission universitaire. Ce document se nomme « Modèle intégrateur de la gestion des stages et du développement de la mission universitaire » et se trouve dans l'intranet en cliquant sur le lien suivant :

<http://cisssca.intranet.reg12.rtss.qc.ca/index.php?id=145>

Nous vous invitons d'ailleurs à prendre l'habitude de consulter le document dans l'intranet, car cela vous assure d'avoir la version à jour du document.

Vous constaterez que le modèle de fonctionnement choisi fait en sorte que chaque membre de l'équipe est responsable des stages de professions distinctes pour l'ensemble du CISSS de Chaudière-Appalaches. Ce modèle, en plus de développer des spécialistes pour chaque profession, permet aux maisons d'enseignement de transiger avec un seul interlocuteur.

Un accès direct à l'intranet du CISSS de Chaudière-Appalaches

La Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques et Direction de l'enseignement

Un raccourci, qui permet d'accéder à l'intranet du CISSS de Chaudière-Appalaches, a été installé sur le « bureau » de tous les postes informatiques de l'établissement.

Consultez l'intranet du CISSS de Chaudière-Appalaches quotidiennement afin de demeurer à l'affût des dernières nouvelles de l'établissement ou pour consulter une foule de documents utiles.

Inauguration d'un nouveau local de consultation pour les résidents en psychiatrie à l'Hôtel-Dieu de Lévis

La Direction du programme santé mentale et dépendance

Une cérémonie pour marquer l'inauguration d'un nouveau local de consultation pour les résidents en psychiatrie a eu lieu le 2 février dernier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Le coût des travaux servant à réaménager ce local s'est élevé à 37 000 \$ et a été financé grâce au soutien du Programme d'accueil en milieu clinique administré par le Réseau universitaire intégré de santé de l'Université Laval (RUIS-UL), qui octroie chaque année des fonds dédiés au développement de nouvelles capacités d'enseignement.

« Nous tenons à remercier chaleureusement le RUIS-UL pour les sommes octroyées. Ces montants nous permettent de mieux soutenir l'enseignement clinique des résidents et des externes », a souligné le président-directeur général du CISSS de Chaudière-Appalaches, monsieur Daniel Paré.

« Par ses actions au cours des derniers mois, le CISSS de Chaudière-Appalaches a démontré une intention claire de développer sa mission universitaire tant en enseignement qu'en recherche », a souligné Dr Bruno Piedboeuf, vice-doyen exécutif de l'Université Laval.

Disponible depuis octobre 2015, ce local permet aux résidents de

Notre équipe s'approprie le CISSS de Chaudière-Appalaches progressivement. Il est donc possible que certains d'entre eux vous demandent des précisions sur votre programme, votre milieu de travail ou encore vos tâches spécifiques, question de mieux saisir la réalité de chacun et vous soutenir dans vos activités d'enseignement. Nous vous invitons à rejoindre la personne responsable de votre profession pour toute offre de stage, question, information, etc.

Vous constaterez également que notre direction a la responsabilité de rendre disponible le centre de documentation pour tout le CISSS de Chaudière-Appalaches. Vous êtes donc invités à vous y rendre (à l'Hôtel-Dieu de Lévis) ou à contacter les personnes qui y travaillent afin de vous documenter.

Enfin, notre ambition est de faire avancer le positionnement universitaire de notre organisation de manière à faire reconnaître nos activités d'enseignement, de recherche et nos innovations. En véhiculant l'excellence de vos actions, nous augmentons notre pouvoir attractif à titre d'employeur offrant un environnement apprenant et stimulant!

Rappelons que des travaux sont en cours en vue de procéder à la fermeture des anciens intranets et à la migration des contenus pertinents vers notre unique intranet du CISSS de Chaudière-Appalaches (voir page 8).



faire leurs entrevues avec leurs patients. Il a par ailleurs été aménagé avec des matériaux particuliers afin d'assurer la confidentialité.



M. Michel Laroche, directeur du programme santé mentale et dépendance, Mme Marlène Viger, directrice adjointe de l'enseignement et du développement de la mission universitaire, Dr Bruno Piedboeuf, vice-doyen exécutif de l'Université Laval, Dr^e Nathalie Turgeon, responsable de l'enseignement en psychiatrie et M. Daniel Paré, président-directeur général

À vos marques, soyez prêts, partez! Nageons pour une belle cause!

La Direction de santé publique

« Je nage pour la vie! » revient cette année à Lévis et dans plusieurs MRC de la région. L'activité vise à sensibiliser la population à l'importance de la demande d'aide dans les moments difficiles et à promouvoir l'utilisation de la ligne **1 866 APPELLE**. Il s'agit d'une expérience unique de dépassement de soi et une démonstration de la force de la solidarité dans l'épreuve.

Le **9 avril** prochain, toute la population de Chaudière-Appalaches est invitée à former des équipes et à s'inscrire afin de nager pour la vie. Les fonds amassés, à même les coûts d'inscription, serviront localement à des activités de prévention du suicide ou à des organismes locaux.

Ferez-vous partie d'une équipe?

Peu importe votre âge ou votre niveau d'habileté en natation, en participant à cette nage à relais, votre équipe tentera de cumuler collectivement 250 km à la nage, c'est-à-dire 10 000 longueurs de piscine. Le CISSS de Chaudière-Appalaches est fier de la participation active des membres de sa communauté qui prônent la vie!

Pour consulter les informations relatives aux activités :

<http://www.jenagepurlavie.com/fr>



VENDREDI 8 AVRIL 2016

	POUR INFORMATION ET INSCRIPTION		AU PROFIT DE
MRC de La Nouvelle-Beauce	Piscine Yvan-Cliche de Beauceville	Dès 17 h	CEPS Beauce-Etchemins Club de natation Beauce Flash

SAMEDI 9 AVRIL 2016

	POUR INFORMATION ET INSCRIPTION		AU PROFIT DE
Ville de Lévis	Piscine Pierre Létourneau du Centre culturel Piscine du Cégep de Lévis-Lauzon Piscine de l'Aquaréna de Charny	Dès 17 h	Go pour la vie
MRC des Etchemins	Piscine de l'École des Appalaches à Ste-Justine	Dès 17 h	Parentaime – Maison de la famille des Etchemins
MRC de Bellechasse	Piscine de Saint-Anselme	Dès 18 h	La barre du jour
MRC des Appalaches	Piscine municipale de Thetford	Dès 15 h	Partage au masculin Se parler d'homme à homme
MRC de La Nouvelle-Beauce	Piscine de la PBV de Sainte-Marie	Dès 17 h	La rencontre, groupe d'entraide en santé mentale

Relevez le défi des 100 repas: faites de petits changements, un repas à la fois

L'équipe des nutritionnistes en saines habitudes de vie du CISSS de Chaudière-Appalaches



Que diriez-vous de célébrer le « Mois de la nutrition » en relevant le défi des 100 repas? La campagne désire, cette année, nous encourager à

apporter de petits changements et ... à les maintenir! Pour ce faire, le site du « Mois de la nutrition » (<https://www.plaisirlaitiers.ca/bien-etre/mois-de-la-nutrition>) sera le lieu par excellence pour y retrouver de l'information et des conseils afin qu'il soit un peu plus facile d'améliorer la qualité de notre alimentation.

Aviez-vous déjà réalisé que nous prenons 100 repas par mois? Un peu normal d'être à court d'inspiration! Profitez de recettes savoureuses, d'articles sur la nutrition ainsi que d'astuces de nutritionnistes en consultant ce site. Le défi des 100 repas a lieu pendant un mois complet, une période idéale pour adopter de nouvelles habitudes alimentaires qui dureront!

Vous êtes prêts à passer à l'action? Vous désirez faire de petits changements et conserver les habitudes nouvellement adoptées?

Voici trois applications qui pourront vous être utiles :

- **Cuisinidées** : vous offrira plus de 300 recettes, approuvées par des nutritionnistes, faciles à préparer et répondant à vos besoins nutritionnels (www.cuisinidees.com)
- **profilAN** : vous permettra d'évaluer vos choix en matière d'aliments et d'activités, d'analyser vos recettes et de planifier vos repas (www.profilan.ca)
- **eaTipster** : vous aidera à bien manger grâce aux nutritionnistes qui vous concoctent chaque jour un nouveau conseil avisé (www.eatipser.com)

Le 16 mars prochain sera la journée des nutritionnistes. Cette journée consiste à promouvoir les saines habitudes alimentaires et à faire connaître les services professionnels offerts par les nutritionnistes. À cette occasion, une ligne téléphonique gratuite (**1 866 233-3310**) est disponible, de 9 h à 16 h 30, pour discuter avec une nutritionniste. Vous avez des questions sur la nutrition? Pourquoi ne pas en profiter; elles auront les réponses!

Bon appétit!

Des ressources pour s'aider à se libérer du tabac

La Direction de santé publique

Ce n'est pas du jour au lendemain que se prend la décision d'arrêter de fumer. Les fumeurs traversent 5 grands stades avant de vaincre leur dépendance :

1. Je fume et je ne veux rien changer
2. Je songe à cesser de fumer, mais...
3. Je me prépare à cesser de fumer
4. J'arrête de fumer
5. J'ai arrêté de fumer et je veux continuer sur ma lancée!

Vous vous reconnaissez dans l'un de ces profils? Vous souhaitez cesser de fumer, mais vous avez besoin d'un petit coup de main? Mettez toutes les chances de votre côté. Plusieurs ressources peuvent vous accompagner :

- Le service des Centres d'abandon du tabagisme (CAT) est justement là pour ça et c'est gratuit! Des intervenants expérimentés, qui connaissent le tabac et qui ont plein de trucs pour vous aider, vous accompagneront, suivront votre rythme en respectant là où vous êtes rendus. Téléphonnez à votre CLSC, vous verrez!
- La ligne téléphonique j'Arrête (1 866 JARRETE) permet de joindre des spécialistes de l'arrêt tabagique qui sont prêts à vous aider à vous débarrasser de votre dépendance au tabac.
- Le [site Web j'Arrête](http://www.jarrete.qc.ca) (www.jarrete.qc.ca) offre du soutien et de l'aide en ligne. De nombreux conseils pratiques et astuces simples pour encourager fumeurs et ex-fumeurs à persévérer dans leur démarche sont aussi disponibles.
- Le Défi J'arrête, j'y gagne! Défi motivant qui vous aidera à passer à l'action? Le Défi J'arrête, j'y gagne! consiste à ne pas fumer pendant au moins 6 semaines, soit du 1^{er} mars au 11 avril.



Se faire pincer à fumer!

Des inspecteurs sont à l'œuvre partout dans la région pour faire respecter les règlements concernant le tabac. Les installations du CISSS de Chaudière-Appalaches ne font pas exception à cette règle. L'article 2 de la Loi sur le tabac précise qu'il est interdit de fumer dans les installations maintenues par un établissement de santé et de services sociaux.

Modifications à la loi

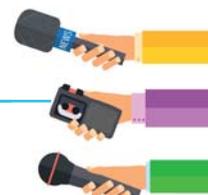
En novembre dernier, des modifications à la Loi sur le tabac ont été apportées. Par conséquent, les amendes sont plus salées. « Qui-conque fume dans un lieu où il est interdit de le faire est maintenant passible d'une amende de 250 \$ à 750 \$ », selon le texte de loi. De plus, avec ces nouvelles dispositions, « il est interdit de faire usage d'une cigarette électronique dans tous les lieux où il est interdit de fumer ».

Un inspecteur peut, en vertu de l'article 33, vérifier si des personnes fument dans des endroits où il est interdit de le faire. L'exploitant d'un lieu ou d'un commerce est passible d'une amende de 400 \$ à 4 000 \$ et, en cas de récidive, d'une amende de 1 000 \$ à 10 000 \$.

Respectez les zones désignées pour fumeurs, car fumer dans des endroits interdits sur les lieux appartenant à l'établissement peut vous coûter cher et coûter cher au CISSS de Chaudière-Appalaches.



Notre CISSS dans les médias



Le CISSS de Chaudière-Appalaches est très présent sur la place publique et fait l'actualité à toutes les semaines. À chaque édition de ce journal interne, nous vous présenterons quelques sujets qui ont fait la manchette dans les médias et qui parlent de nous, de nos succès, des nouveautés, de nos programmes et services.

Voici quelques sujets qui ont retenu l'attention en février 2016 :

- Faible niveau de fugues, dans notre région, chez les jeunes en centre jeunesse;
- La région bénéficiera de nouveaux médecins de famille et médecins spécialistes pour encore mieux répondre aux besoins de la population;
- L'administration du programme provincial de soutien finan-

cier pour l'installation de gicleurs dans les résidences privées pour aînés a été confiée au CISSS de Chaudière-Appalaches;

- La campagne « Plaisirs d'hiver » propose une foule d'activités extérieures à la population de la région;
- Un nouveau local de consultation en psychiatrie a été inauguré à HDL;
- L'accouchement par sages-femmes sera bientôt possible en Beauce.

Pour plus de détails, vous êtes invités à consulter la revue de presse régionale qui est disponible toutes les semaines dans l'intranet du CISSS de Chaudière-Appalaches sous l'onglet « Publications/Revue de presse ».

Le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)

Le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de Chaudière-Appalaches a été constitué en juin dernier lors de son assemblée générale. Ce conseil a pour mandat de s'assurer de la qualité des soins et services offerts par les médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement. Voici la liste des membres :

D^r Martin Arata, Hôpital de Thetford Mines – président, D^r Donald Rivest, Hôtel-Dieu de Lévis – 1^{er} vice-président, D^{re} Caroline Labbé, Hôtel-Dieu de Lévis – 2^e vice-présidente, D^r Alexis Carrier, Hôpital de Montmagny – secrétaire-trésorier, D^r Sylvain Dion, MRC des Etchemins – délégué, D^{re} Johanne Gagné, Dépendance – déléguée, D^r Claude Lauzon, Hôpital de Thetford Mines – délégué, D^r Mathieu Mercier, Hôpital de Montmagny – délégué, D^{re} Martine Poulin, Hôpital de Saint-Georges – déléguée, D^r Nicolas Bernard, Hôtel-Dieu de Lévis – conseiller, D^{re} Marie-Josée Godbout, radiologiste – Hôtel-Dieu de Lévis – conseillère, D^{re} Manon Robitaille, psychiatre – Hôpital de Montmagny – conseillère, Mme Micheline Vigneault, pharmacienne – Hôpital de Thetford Mines – conseillère, M. Daniel Paré, président-directeur général et D^{re} Monique St-Pierre, directrice des services professionnels

Depuis le début de son mandat, le CMDP s'est affairé à élaborer un plan d'organisation clinique, qui a été adopté tout récemment, ainsi que sa structure de gestion avec ses comités obligatoires prévus à la loi, dont le comité d'évaluation de l'acte, de pharmacologie et d'examen des titres. De plus, le CMDP doit s'assurer de la dispen-

sation adéquate des soins dans l'établissement, dans un souci de continuité et d'accès. Tous les dossiers ayant un caractère médical, dentaire ou pharmaceutique devraient idéalement faire l'objet d'une consultation auprès du CMDP afin de s'assurer que les enjeux cliniques et que le lien organisationnel avec le volet qualité soit intégré à la transformation.



Première rangée à l'avant, de gauche à droite : D^r Alexis Carrier, D^{re} Monique St-Pierre, D^{re} Caroline Labbé, D^r Nicolas Bernard
Deuxième rangée, à l'arrière : M. Daniel Paré, Mme Cindy Jacques, D^r Mathieu Mercier, D^r Martin Arata, D^{re} Manon Robitaille, Mme Micheline Vigneault, D^{re} Martine Poulin
Absents sur la photo : D^r Sylvain Dion, D^{re} Johanne Gagné, D^{re} Marie-Josée Godbout, D^r Claude Lauzon, D^r Donald Rivest

Le conseil multidisciplinaire (CM)

Il y a maintenant une section réservée aux membres du conseil multidisciplinaire dans l'intranet du CISSS de Chaudière-Appalaches. Pour la consulter, cliquez sur l'onglet CISSS et sélectionnez Conseils professionnels et comités. Différentes informations, dont des nouvelles, des avis et recommandations et les comptes rendus des réunions du comité exécutif seront déposés sur cette plateforme. Vous êtes invités à consulter cette section régulièrement. Il est possible d'accéder à l'intranet en cliquant sur ce lien :

<http://cisssca.intranet.reg12.rtss.qc.ca/index.php?id=305>.

Élections

Des élections auront lieu dans les prochains mois afin de constituer le premier exécutif officiellement élu du CM du CISSS de Chaudière-Appalaches. Nous vous invitons à consulter l'intranet et à surveiller les babillards dans vos installations pour en savoir davantage sur le processus électoral.

Vous avez des questions?

Nous vous rappelons que vous pouvez communiquer avec le CM. Pour ce faire, vous êtes invités à utiliser notre nouvelle adresse Lotus : conseil_multidisciplinaire.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca.

Le comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CECII)

Maryan Lacasse, IPSPL pour le CECII

Un nouveau code de déontologie

Le code de déontologie des infirmières et infirmiers a été récemment révisé afin de tenir compte des lois en vigueur et des nouveaux rôles infirmiers dont l'habilité à prescrire. Il met davantage l'accent sur l'évaluation de la condition du patient ainsi que sur le maintien des compétences du personnel infirmier. Ces rôles sont essentiels pour assurer une qualité de soins optimale. La qualité des soins est au cœur des préoccupations du CECII. Pour en savoir davantage sur le nouveau code, consultez la section pratique infirmière du site Web de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec au www.oiiq.org.

Élection du premier CECII de Chaudière-Appalaches

Le CECII peut émettre des recommandations en ce qui concerne la qualité ou la distribution appropriée des soins infirmiers. Pour être en mesure de bien assumer ses rôles, la diversité des expériences, des formations et des milieux de travail d'où proviennent les membres de l'exécutif sont primordiaux. Vous serez bientôt sollicités pour la première élection du CECII du CISSS de Chaudière-Appalaches. N'hésitez pas à soumettre votre candidature! Surveillez l'intranet du CISSS de Chaudière-Appalaches et les babillards de vos installations pour en savoir davantage sur le processus électoral.

Pour une cohérence clinique

Propos recueillis par Benoit Cantin, agent d'information

Examinez de près l'organigramme du CISSS de Chaudière-Appalaches. Vous y découvrirez le comité de coordination clinique (CCC) juste au-dessus de l'ensemble des directions regroupant les programmes sociaux et de réadaptation ainsi que le programme de santé physique générale et spécialisée.

Le CCC relève de monsieur Patrick Simard, président-directeur général adjoint (PDGA). « Il existe des comités de coordination clinique dans tous les CISSS et CIUSSS de la province. On le retrouve dans l'organigramme normalisé par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Cependant, nous essayons de lui donner un sens propre au contexte du CISSS de Chaudière-Appalaches ».

Rôle essentiel

L'importance du CCC est indéniable dans le cadre de la réorganisation actuelle au sein du CISSS de Chaudière-Appalaches. Le comité doit assurer l'appropriation et l'intégration des orientations cliniques qui proviennent du Ministère ou de l'organisation. Il veille aussi à coordonner toutes les stratégies mises en place pour actualiser ces orientations.

« Nous voulons travailler de façon intégrée, affirme monsieur Simard. Dans une organisation comme la nôtre à 18 directions, dont une douzaine cliniques, si nous travaillons de manière isolée et indépendante, nous ne réussissons pas notre réelle intégration, nous ne réalisons pas un continuum de services. Nous nous sommes donc donné un lieu de partage des grandes orientations et stratégies afin d'aller ensemble dans la même direction ».

Au départ, le comité regroupait les directeurs des directions cliniques et ses membres se réunissaient une fois par mois. La façon de faire a évolué. « C'est un comité en adaptation. Nous pensons détenir la bonne formule depuis environ un mois, raconte le PDGA. Les membres se rencontrent maintenant aux 15 jours ». Puis, les directeurs adjoints ont intégré les rangs du CCC. « Ils ont un rôle important. Ils sont des porteurs de premier ordre dans l'actualisation de plusieurs orientations cliniques. Aujourd'hui, le comité inclut les directeurs cliniques, les directeurs adjoints et la directrice adjointe de l'enseignement et du développement de la mission universitaire ». Le CCC offre ainsi l'occasion d'explorer plus à fond certaines questions

de nature clinique dans le but de procéder à des recommandations qui seront déposées au comité de direction pour approbation.

Du concret

Un défi de taille attend le CCC. Il répertorie les politiques, procédures et règlements qui existent dans l'environnement clinique du CISSS de Chaudière-Appalaches. « Nous réalisons l'exercice d'identifier les politiques des anciennes missions et anciens établissements. À partir de cet inventaire, nous avons créé le registre des politiques, procédures et règlements. Il faudra ordonnancer, selon un certain nombre de critères, lesquels de ces politiques, procédures et règlements transversaux seront priorisés en vue d'une révision et d'une nouvelle adoption. Si nous voulons harmoniser nos pratiques, il faut que le personnel soit régi par des protocoles similaires partout, sinon ça ne fonctionne pas ».

« Nous nous sommes donc donné un lieu de partage des grandes orientations et stratégies afin d'aller ensemble dans la même direction. »

À titre d'exemple, sur les planches de travail, la politique relative aux mesures de contrôle sera révisée. La révision d'une pareille politique transversale dans un CISSS demeure un exercice délicat et exigeant. La mesure de contrôle s'applique dans chacune des missions et fait référence à des contextes d'intervention propre.

« Il existait, dans chacune de nos anciennes organisations, des politiques sur les mesures de contrôle. Il faut maintenant tenir compte de l'ensemble des réalités. Quand vous passez d'une mission qui utilise la contention physique chez une personne âgée, c'est différent d'une contention chez un jeune en difficulté », conclut monsieur Simard.

Autre chantier en cours : comment intégrer les services selon les bonnes pratiques? « Nous avons procédé à une revue de littérature et de courtage de connaissances à ce sujet. Puis, nous avons déposé au comité de coordination clinique un document résumant les bonnes pratiques en matière d'intégration clinique de service. Ce modèle propose des paramètres, des balises pour nous assurer de construire une offre de service qui correspond aux besoins spécifiques des clientèles desservies ».

C'est ainsi dire que le CCC exerce ses activités dans un contexte d'amélioration continue, de performance des services, des activités et processus cliniques de l'établissement et de déploiement des mesures favorisant l'expérience usager.

Membres du comité de coordination clinique

Caroline Brown (DPJ)

Philippe Lessard (DSPublique)

Isabelle Barrette (DI-TSA-DP)

Stéphane Shaink (DI-TSA-DP)

Richard Penney (DI-TSA-DP)

Claudine Wilson (PJeunesse)

Denis Lafontaine (PJeunesse)

Josée Chouinard (DPSAPA)

Sonia Simard (DPSAPA)

Francis Picarou (DPSAPA)

Marie-Claude Lachance (DPSAPA)

Michel Laroche (DPSMD)

Michel Huard (DPSMD)

Josée Rivard (DSI)

Liliane Bernier (DSI)

Nancy Catellier (DSI)

Yves Roy (DSI)

D^{re} Monique St-Pierre (DSP)

D^{re} Annie Tremblay (DSP)

Marco Bélanger (DSP)

Brigitte Laflamme (DSP)

Marie-Claude Bélanger (DSM)

Pierre Gagné (DSM)

Annick Bouchard (DSM)

Patrick Simard (DGA-PSA)

Valérie Lapointe (DGA-PSA)

Julie Mercier (DGA-PSA)

Marlène Viger (DE)



Nominations des gestionnaires



Monsieur Jean Gilbert, chef de service
Assistance de proximité aux utilisateurs secteur Nord

Direction des ressources informationnelles et de la gestion de l'information

Monsieur Gilbert est détenteur d'un baccalauréat en administration, gestion informatique et d'un certificat d'études collégiales comme programmeur-analyste. Il évolue dans le réseau de la santé et des services sociaux depuis plus de 22 ans et cumule 10 ans d'expérience à titre de gestionnaire. Il occupait, depuis 2014, le poste d'analyste expert au sein du MSSS.



Madame Véronique Boutier, directrice administrative de la recherche

Direction de la recherche

Madame Boutier, qui possède 6 années d'expérience en gestion, compte à son actif plus de 25 années dans le milieu de la recherche à titre d'agente de recherche puis comme coordonnatrice de projets d'envergure. Détentrice d'une formation universitaire en nutrition, elle est également titulaire d'une maîtrise en sciences cliniques, d'un diplôme de deuxième cycle en santé communautaire et d'un microprogramme de deuxième cycle en informatique de la santé. Elle occupait, depuis 2009, le poste d'adjointe scientifique à la Direction de la recherche au Centre de recherche sur le vieillissement du CIUSSS de l'Estrie (CHUS). Son entrée en fonction est prévue en mai 2016.



Madame Nathalie Denis, chef de service logistique - Beauce et Etchemins

Direction de la logistique

Madame Denis possède plus de 15 années d'expérience dans le réseau de la santé et des services sociaux. Titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques de diététique, elle est à terminer un certificat en gestion des services de santé et services sociaux. Elle occupait, depuis juin 2015, le poste de chef du secteur de production et distribution alimentaire à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Son entrée en fonction est prévue à une date ultérieure.



Madame Line Picard, coordonnatrice clinico-administrative - Volet chirurgie

Direction des services professionnels

Madame Picard détient un baccalauréat ès Sciences, une maîtrise en administration publique et une certification Black Belt Lean Six Sigma. Elle possède plus de 25 années d'expérience dans différentes fonctions reliées à la santé, dont plus de 15 ans comme gestionnaire. Elle occupait déjà ce poste, par intérim, depuis mars 2015. Elle est entrée en fonction le 4 janvier 2016.



Madame Nancy Turner, conseillère en relations de travail

Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques et
Direction de l'enseignement

Madame Turner possède une expérience diversifiée dans le secteur des ressources humaines. Elle compte 22 années d'expérience en relations de travail dont 13 ans dans le réseau de la santé et des services sociaux et plus de 9 ans dans des fonctions d'encadrement. Titulaire d'un baccalauréat en relations industrielles, elle occupait depuis 2012 le poste de chef de service aux relations de travail au Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord. Son entrée en fonction est prévue le 7 mars 2016.



Monsieur Joël Bouchard, coordonnateur clinico-administratif au programme SAPA

Direction du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées

Monsieur Bouchard détient un baccalauréat en administration des affaires et une maîtrise en développement des organisations. Il possède plus de 16 années d'expérience dans différentes fonctions reliées à la santé dont 8 ans comme gestionnaire. Il occupait le poste de chef d'unité des soins infirmiers en centre d'hébergement (CHSLD de Saint-Isidore, de Saint-Sylvestre et de Sainte-Hénédiène) depuis 2008. Son entrée en fonction est prévue le 7 mars 2016.



Madame Nathalie Tremblay, coordonnatrice d'activités de soir – Montmagny

Direction des soins infirmiers

Madame Tremblay détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers et est en processus d'obtention d'un baccalauréat en sciences infirmières. Elle possède plus de 8 années d'expérience dans le réseau de la santé. Depuis 2010, elle occupait le poste d'infirmière au CISSS de Chaudière-Appalaches (Montmagny) et elle a occupé le poste d'infirmière assistante chef au département du Centre mère-enfant à Montmagny. Son entrée en fonction est prévue à une date ultérieure.



Madame Marie-Joëlle Gamache, coordonnatrice d'activités de nuit (Montmagny)

Direction des soins infirmiers

Madame Gamache détient un baccalauréat en sciences infirmières. Elle possède plus de 8 années d'expérience dans le réseau de la santé. Elle occupait le poste d'infirmière – équipe volante (hémodialyse, soins intensifs et urgence) au CISSS de Chaudière-Appalaches (Montmagny) depuis octobre 2015. Son entrée en fonction est prévue à une date ultérieure.



Le saviez-vous...



DOCUMENTS PROVENANT DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS

Quand vient le temps de réimprimer...

Depuis la mise en place du Guide des normes graphiques, de nombreuses questions relatives à la réimpression des documents provenant des anciens établissements sont acheminées au Service des communications.

« Doit-on faire approuver les documents? »

« Peut-on changer nous-même le logo? »

« Peut-on utiliser les documents qui affichent notre ancien logo? »

Voici un petit aide-mémoire qui vous aidera dans le traitement des différentes demandes de réimpression.

Réimpression avec l'ancien logo

Aucun document affichant les anciens logos ou le logo du CISSS de Chaudière-Appalaches accompagné de la mention « secteur » ne doit être réimprimé. Vous pouvez, par contre, écarter les quantités que vous avez en main.

Documents pouvant être mis à jour sans approbation

Certains documents peuvent être modifiés par le personnel administratif. En effet, tous les documents associés à une intervention et dont la durée de vie est limitée peuvent faire l'objet d'une modification de logo sans passer par le Service des communications. Ex. : document remis lors d'une opération qui, une fois l'intervention survenue, sera jeté par l'utilisateur.

Les documents de ce type sont généralement des procédures de soins, guides de l'opéré, consignes de préparation à la chirurgie,

consignes de prélèvements, guides d'utilisateur, etc. Le même traitement peut aussi s'appliquer à certains formulaires.

Consignes :

- Utiliser le logo en noir, disponible dans l'intranet <http://cissca.intranet.reg12.rtss.qc.ca/index.php?id=184>;
- Respecter les consignes d'apposition présentées à la page 7 du document suivant : http://cissca.intranet.reg12.rtss.qc.ca/fileadmin/Intranet/BOITE_A_OUTILS/Guide_des_normes/1-Section_Generalite_2016-02-01FINAL.pdf;
- Inscrire le nom de l'installation ou de la direction concernée sur le document, mais ailleurs que dans la zone du logo, soit en contenu de texte, en pied de page ou en sous-titre
- Faire valider le contenu du document à votre gestionnaire avant la réimpression.

Documents nécessitant l'approbation du Service des communications

Toutes les nouvelles productions et tous les documents promotionnels (événements, services, campagnes, thématiques, etc.) tels que dépliants, rapports, affiches ou autres étant destinés aux usagers, doivent être travaillés ou mis à jour en collaboration avec le Service des communications.

Pour ce faire, référez-vous à l'agent d'information associé à votre direction.

En cas de doute en lien avec la nature d'un document, nous vous rappelons que le Service des communications est toujours disponible pour répondre à vos interrogations.

12ciss-ca_communication@ssss.gouv.qc.ca

Section Partenaires

PARTON DON fait des heureuses!



Tous ceux qui se sont procuré leur billet de la loterie PARTON DON avant le 29 janvier étaient admissibles au tirage d'un iPad. Ce premier prix a été gagné par madame Marie-Hélène Fortin de East Broughton. Le premier voyage à destination de Cuba a été remporté par madame Brigitte Pouliot de Sainte-Camille. Félicitations aux gagnantes! Le prochain tirage aura lieu le 4 mars prochain. Les profits de cette loterie sont versés à la Fondation TEDICA qui soutient la mission du programme déficience intellectuelle – trouble du spectre de l'autisme.



Mme Marie-Hélène Fortin



Mme Brigitte Pouliot



VÉLOTHON 24 H DE L'UQAR

2 356 \$ pour la Fondation du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches

Le 10 février dernier, une équipe d'étudiants au baccalauréat en travail social de l'Université du Québec à Rimouski, dont fait partie notre collègue Maude Gagnon, a pédalé à relais à

l'occasion du Vélothon 24 h de l'UQAR. Ils ont recueilli 2 356 \$ pour la Fondation du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches, dont la mission est d'aider les jeunes en grande détresse de la région en favorisant notamment leur intégration socioprofessionnelle et en brisant leur isolement social. Merci à nos cyclistes!



Activités à venir

Mars: Mois de la nutrition

Du 31 mars au 11 mai: Défi Santé

8 mars: Journée internationale des femmes

16 mars: Journée des diététistes-nutritionnistes

Du 1^{er} mars au 11 avril: Défi J'arrête, j'y gagne!

Du 29 février au 4 mars: Semaine de relâche pour les commissions scolaires

Du 13 au 19 mars: Semaine québécoise de la déficience intellectuelle

Du 16 au 22 mars: Semaine nationale de l'organisation communautaire en CSSS

Du 20 au 26 mars: Semaine des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux du Québec



Zone travaux



Des travaux à votre installation?

Problème d'ascenseur, fermeture de stationnement, ventilation défectueuse, plomberie déficiente ... autant de situations qui pourraient survenir dans votre installation et nuire à votre quotidien au travail.

Informez le personnel du CISSS de Chaudière-Appalaches des travaux en cours ou à venir dans la «Zone travaux» située en page d'accueil de l'intranet.

Publiez votre information en écrivant au :

12cisss-ca_communication@ssss.gouv.qc.ca

Pour joindre la rédaction ou encore pour soumettre un texte, écrivez à l'attention de **L'interligne** à l'adresse courriel suivante :

12cisss-ca_communication@ssss.gouv.qc.ca.

La prochaine parution de **L'interligne** aura lieu dans la semaine du 28 mars.
La date limite pour soumettre un texte est le vendredi 18 mars, à 16 h.

Consultez la section «Publications – L'interligne» pour connaître l'ensemble des dates de parution et la ligne éditoriale du journal.

Au plaisir de vous lire!

L'équipe de rédaction de L'interligne

